

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

EDUCATION

01

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

09

SANTE PUBLIQUE

03

ECONOMIE

02

RURAL

07

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

14

ADMINISTRATION

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

07

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1894

23 Septembre 2019

23 September 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(*) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N° 002 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 002 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 004/COMMUNE-LOBO/CDPM/2019 POUR LA REHABILITATION DE CINQ SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOLKOS DANS LA COMMUNE DE LOBO.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

2

Reference	ADDITIF N°01 A/S 025/AONO/DG/CIPM-SCDP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP / MAÎTRE D'OUVRAGE PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE R+3 DANS LE PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ DU DÉPÔT DE BESSENGUE À DOUALA,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

3

Reference	ADDITIF N° 007 /AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007 /AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

4

Reference	13/AAONO/CRB/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AAONO/CRB/CIPM/2019 DU 13/09/2019 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORDFINANCEMENT : FEICOM/ COMMUNE DE REY-BOUBA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	03-10-2019

5

Reference	15/AAONO/CRB/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AAONO/CRB/CIPM/2019 DU 13/09/2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'OUVRAGE D'ART SITUE SUR LE TRONÇON : REY-BOUBA- OURO KESSOUM- KALI D'UN LINEAIRE DE 41 ML (MAYO SOUWA), COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	03-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	009/AONO/RL/DW/CDPMW/2019 DU 13/09/2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RL/DW/CDPMW/2019 DU 13/09/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION/RENOVATION DES CDI RENOVES DE DOUALA POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS LIEU D'EXECUTION : TOUS LES CDI CONCERNES DELAI D'EXECUTION: TROIS (03) MOIS FINANCEMENT : BUDGET MINIFI IMPUTATION : 53 65 330010 6161 EXERCICE : 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-10-2019

7

Reference	14/AONO/CRB/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°14/AONO/CRB/CIPM/2019 DU 13/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU MARCHE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE REY-BOUBA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	23-09-2019

8

Reference	004/AONO/PU/C.BBANE/CIPM/2019 DU 09/09/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004 /AONO/PU/C.BBANE/CIPM/2019 DU 09/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA, ARRONDISSEMENT DE BIWONG BANE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	30-09-2019

9

Reference	028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 19/09/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 19/09/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DU BATIMENT DE LA DIRECTION EXPLOITATION (DEX) ET DE SES ANNEXES SIS A DOUALA-BESSSENGUE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-10-2019

10

Reference	01/19/AONR/CSPH/CIPM/ Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/19/AONR/CSPH/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION GENERALE DE L'IMMEUBLE DE RAPPORT CSPH DE BONANJO A DOUALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-10-2019

11

Reference	006/AONO/CIPM/C.NGBE/2019 DU 23/09/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/C.NGBE/2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN TROIS (03) LOTS : N° LOCALISATION PORTÉE (M1) MONTANT TTC DES TRAVAUX (F. CFA) LOT 1 NGOGMBOG — DISSEMA — BOTBEA (RIVIERE NTOUNGOCK) AU PK 11+300 8,00 58 929 176 LOT 2 NGOGMBOG — DISSEMA — BOTBEA (RIVIERE NSANGA'A) AU PK 13+800 8,00 62 960 423 LOT 3 NGOGMBOG — DISSEMA — BOTBEA (RIVIERE YABE) AU PK 16+300 7,00 55 661 130 TOTAL 23,00 177 550 729
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	01(BIS)/DC/F/F.38/SAEF/CDPM-AG/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°01(BIS)/DC/F/F.38/SAEF/CDPM-AG/2019 DU 12/09/2019 RELATIVE AL'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAHAM ARRONDISSEMENT DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-10-2019

13

Reference	009/AC/SODECAO/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°009/AC/SODECAO/CIPM/2019 DU 20 SEPTEBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) MOTOS SPORT AVEC CASQUE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-10-2019

14

Reference	N°001/2019/AAMI/MINESEC/PEST/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2019/AAMI/MINESEC/PEST/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019POUR LA PREQUALIFICATION DE CONSULTANTS CHARGES DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE POUR LES EXERCICES 2018, 2019, ET 2020.MODE DE FINANCEMENT : PRÊT – BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (POUR LA PARTIE HORS TAXES)N° DE FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT CM-059 DU 07 MARS 2011SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS (AGPM) RELATIF AU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE PUBLIÉ DANS LE SITE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BID) EN DATE DU 1ER AVRIL 2015,
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-10-2019

15

Reference	4 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NO 3, 4 ET 5 DU 10 JUILLET 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

16

Reference	N°018 /C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°018 /C/FEICOM/DG DU 19 SEPTEMBRE 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTPOUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	4 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU VILLAGE DIODARE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	05/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE (C.Z.V) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

19

Reference	N° 205/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 120/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE YAOUNDE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

20

Reference	010/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE TABLES BANCS + BUREAUX DE MAITRE A ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL DDANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

21

Reference	011/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIF A BOKO, NJOMBE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

22

Reference	012/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	014/C/C.16/5P/2019 DU 09/08/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°014/C/C.16/5P/2019 DU 09/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE PENJA, TRONÇON : LIMITE STATION DE BANANERAIE DE PENJA-CARREFOUR MBENKO VILLAGE — NJOMBÉ (13.70 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

24

Reference	013/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°013/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 PORTANT ATTRIBUTION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE PENJA, TRONÇON : LIMITE STATION DE BANANERAIE DE PENJA-CARREFOUR MBENKO VILLAGE — NJOMBÉ (13.70 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

25

Reference	012/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°012/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 PORTANT ATTRIBUTION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE EBOM AU PK 1+200 DE LA ROUTE COMMUNALE ABANG-MOUMKENG, DANS LA COMMUNE DE MANJO. DÉPARTEMENT DU MOUNGO. RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

26

Reference	N°004/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/2019 DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/AC/ODECAO/CIPM/2019 DU 16 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN MATERIEL TOPOGRAPHIQUE A LA ODECAO.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

27

Reference	007/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°007/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL I.H A LA SAR/SM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

28

Reference	008/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°008/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE NJOMBÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	011/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°011/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.16/CDPM/2019 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE INFORMATIQUE EN TECHNOLOGIE TYPE N-COMPUTING ET MOBILIER AU LYCÉE TECHNIQUE DE SOUZA, ARRONDISSEMENT DE FIKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO. RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

30

Reference	006/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°006/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UNE MACHINE A BOIS SEPT OPERATIONS AVEC SES ACCESSOIRES A LA SAR/SM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	N° 201/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°023/DP/CUY/CIPM/20149 DU 26/03/2019 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LES ETUDES COMPLETES DU PROGRAMME YAOUNDE CŒUR DE VILLE ET ASSISTANCE A L'OPERATIONNALISATION DU PLAN DE MOBILITE URBAINE SOUTENABLE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

32

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

33

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

34

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	N°018 /C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°018 /C/FEICOM/DG DU 19 SEPTEMBRE 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTPOUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

36

Reference	N° 205/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 120/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE YAOUNDE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

37

Reference	N° 201/C/CUY/CIPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°023/DP/CUY/CIPM/20149 DU 26/03/2019 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LES ETUDES COMPLETES DU PROGRAMME YAOUNDE CŒUR DE VILLE ET ASSISTANCE A L'OPERATIONNALISATION DU PLAN DE MOBILITE URBAINE SOUTENABLE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

38

Reference	04/D/CKY/SG/2019 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU VILLAGE DIODARE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

39

Reference	05/D/CKY/SG/2019 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

40

Reference	013/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°013/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009 /AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE EBOM AU PK 1+200 DE LA-ROUTE COMMUNALE ABANG-MOUMEKENG, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference	021/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°021/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIF A BOKO, NJOMBE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

42

Reference	03/D/CKY/SG/2019 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NGONGOLLOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KEN-ROUTELOT 3: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU MARCHÉ CENTRAL DE BAYOMEN
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

43

Reference	N°018/D/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	DECISION N°018/D/FEICOM/DG DU 19 SEPTEMBRE 2019 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

44

Reference	020/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°020/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE TABLES BANCS + BUREAUX DE MAITRE A ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SNELL DDANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

45

Reference	022/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°022/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DU MOUNGO.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	014/D/C.16/SP/2019 DU 09/08/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°014/D/C.16/SP/2019 DU 09/08/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010 /AONO/PREFET MOUNGO/MINADER/CDPM/2019 DU 05 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE NKONGSAMBA SET, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	012/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009 /AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE EBOM AU PK 1+200 DE LA-ROUTE COMMUNALE ABANG-MOUMEKENG, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL..
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

48	Reference	018/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°018/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL I.H À LA SAR/SM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

49	Reference	017/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°017/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UNE MACHINE A BOIS SEPT OPERATIONS AVEC SES ACCESOIRES ALA SARJSM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

50	Reference	019/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°019/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE NJOMBÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference	011/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°011/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT5E LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.16/CDPM/2019 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE INFORMATIQUE EN TECHNOLOGIE TYPE N-COMPUTING ET MOBILIER AU LYCÉE TECHNIQUE DE SOUZA, ARRONDISSEMENT DE FIKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO. RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

52

Reference	ADDITIF N° 008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

53

Reference	11/AONO/CIPM/C/OMB/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CIPM/C/OMB/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE WASSE-BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	14-10-2019

54

Reference	10/AONO/CIPM/C/OMB/2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CIPM/C/OMB/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE LYCEE TECHNIQUE D'OMBESSA-LIMITE NYAMANGA AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	14-10-2019

COMMUNE DE LOBO

ADDITIF RECTIFICATIF N° 002 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 004/COMMUNE-LOBO/CDPM/2019 POUR LA REHABILITATION DE CINQ SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOLKOS DANS LA COMMUNE DE LOBO.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 20 Septembre 2019, à 11 Heures précises, par la Commission interne de Passation des Marchés (CDPM) De la Lékié, sis à la salle des actes de la commune de LOBO que soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.
	Lire plutot ● l'ouverture des offres aura lieu le jeudi 26 septembre 2019 à 11h00

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot ● les attributions du Maitre d'ouvrage et de l'Autorité contractante sont dévolues au Maire de la Commune ce Lobo ● seule les textes en vigeurs seront appliqués à la presente procedure ● le visa du MINMAP sera requis sur le décompte définitif. Le reste sans changement.

LOBO le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

ENGAMA INES DESIREE LAURE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP / MAÎTRE D'OUVRAGE PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE R+3 DANS LE PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ DU DÉPÔT DE BESSENGUE À DOUALA,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 25/09/2019 à 09h00min, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271/2272 sis à Rue de la Cite-Chardy Douala - Cameroun, Tél (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64/Fax (+237) 233 40 47 96 avec la mention: «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/ 2019 DU 04/09/2019RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN IMMEUBLE R+3 DANS LE PERIMETRE DE SECURITE DU DEPOT DE BESSENGUE A DOUALA» « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 03/10/2019 à 09h00min, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271/2272 sis à Rue de la Cite-Chardy Douala - Cameroun, Tél (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64/Fax (+237) 233 40 47 96 avec la mention: «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/ 2019 DU 04/09/2019RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN IMMEUBLE R+3 DANS LE PERIMETRE DE SECURITE DU DEPOT DE BESSENGUE A DOUALA» « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 25/09/2019 à 10h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP au Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 03/10/2019 à 10h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP au Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

DOUALA le 20 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE SOA

**ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007 /AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA
COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Renseignements Complémentaires

Au lieu de ...

1- Contacts pour des dénonciations relatives aux actes de corruption

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48"

NB : For any act of corruption, please call or send an SMS to the MINMAP at the following numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48.

Lire plutot

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la Commission Nationale Anti-corruption suivant : 1517

NB : For any act of corruption, please call the freephone number of following national anti-corruption commission: 1517

2 Autres

Au lieu de ...

1- Appréciation de la force majeure par le Maître d'Ouvrage dans le CCAP

ARTICLE 58 : RISQUES, RESERVES ET CAS DE FORCE MAJEURE

Les cas de force majeure s'étendent aux effets des catastrophes naturelles ou tout autre événement que le Cocontractant ne pouvait raisonnablement ni prévoir, ni éviter et dont les circonstances rendent l'exécution des travaux impossible et pas seulement plus onéreuse.

En cas de force majeure, le Cocontractant ne verra sa responsabilité dégagée que s'il a averti par écrit l'Autorité Contractante avec copie au Maître d'ouvrage de son intention d'invoquer cette force majeure et ce avant la fin du vingtième (20^e) jour qui succède l'événement.

Il appartient à l'Autorité Contractante d'apprécier le cas de force majeure et les preuves fournies par le Cocontractant.

1- critères éliminatoires relatifs à l'absence ou à la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture des plis

17.1 Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) la non présentation d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de travaux de voiries urbaines ;
- d) l'absence de preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les ingénieurs de Génie Civil ;
- e) de la non présentation d'une capacité de préfinancement d'un montant minimum de 150 millions délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
- f) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine revêtue d'un montant supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- g) Non justification de la possession en propriété ou de la mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur;
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur à pneus ;
 - 01 niveleuse ;
- h) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- j) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels.

2 Autres**Lire plutot****ARTICLE 58 : RISQUES, RESERVES ET CAS DE FORCE MAJEURE**

Les cas de force majeure s'étendent aux effets des catastrophes naturelles ou tout autre événement que le Cocontractant ne pouvait raisonnablement ni prévoir, ni éviter et dont les circonstances rendent l'exécution des travaux impossible et pas seulement plus onéreuse.

En cas de force majeure, le Cocontractant ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a averti par écrit l'Autorité Contractante avec copie au Maître d'ouvrage de son intention d'invoquer cette force majeure et ce avant la fin du vingtième (20^e) jour qui succède l'événement.

17.1 Critères éliminatoires

- a) L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics)
- b) Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) la non présentation d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de travaux de voiries urbaines ;
- e) l'absence de preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les ingénieurs de Génie Civil ;
- e) de la non présentation d'une capacité de préfinancement d'un montant minimum de 150 millions délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
- f) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine revêtue d'un montant supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- g) Non justification de la possession en propriété ou de la mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur;
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur à pneus ;
 - 01 niveleuse ;
- h) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- j) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels.

SOA le 20 Septembre 2019

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°13/AAONO/CRB/CIPM/2019 DU 13/09/2019 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA,
DEPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD**
FINANCEMENT : FEICOM/ COMMUNE DE REY-BOUBA

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures marchandes, le Maire de la Commune de Rey-Bouba, lance pour le compte de la Commune de Rey-Bouba un Appel d'Offres National Ouvert **pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de 24 boutiques au marché de Rey-Bouba.**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- **Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;**
- **Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;**
- **Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **Huit millions cent soixante-cinq mille sept cent soixante-quinze (8 165 775) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en **un lot unique.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **tous les bureaux d'études et/ou groupements de bureaux d'études de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).**

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget du FEICOM, exercice 2019 et suivants.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **dans les services de la Commune de Rey-Bouba,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de REY-BOUBA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de Rey-Bouba, **au plus tard le 03/10/2019 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONO/CRB/CIPM/2019
DU 13/09/2019 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU
MARCHÉ DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD**

»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à **cent soixante-trois mille trois cent seize (163 316) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de soixante-dix (70) points sur cent (100).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 03/10/2019 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de REY-BOUBA, sise dans les locaux de la Mairie de REY-BOUBA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou d'une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

01. Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
02. Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;
03. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
04. Note technique inférieure à 70/100 ;
05. Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

- qualification et expérience du personnel 30 points ;
- moyens logistiques et matériels 20 points ;
- capacité financière ; 10 points ;
- références justifiées des prestations similaires 20 points ;
- compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail 10 points ;
- suggestions du consultant 05 points ;
- présentation générale de l'offre 05 points.

Le score technique (ST) minimum requis est 70 points/100

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires sont retenues.
(Voir grille d'évaluation en annexe)

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Rey-Bouba.

REY-BOUBA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AAONO/CRB/CIPIM/2019 DU 13/09/2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'OUVRAGE D'ART SITUÉ SUR LE TRONÇON : REY-BOUBA- OURO KESSOUM- KALI D'UN LINEAIRE DE 41 ML (MAYO SOUWA), COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux d'entretien de l'ouvrage d'art situé sur le tronçon REY-BOUBA - OURO KESSOUM - KALI d'un linéaire de 41,00 ml (MAYO SOUWA).** Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- > **INSTALLATIONS ;**
- > **NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS ;**
- > **ASSAINISSEMENT- DRAINAGE;**
- > **OUVRAGES D'ART**
- > **DIVERS.**

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel dudit marché est de **Quarante cinq millions trois cent quatre vingt dix sept mille huit cent soixante dix neuf (45 397 879) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte **aux Entreprises droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines de la Construction des Bâtiments et des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.**

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres sont invitées à fournir dans leur offres, les informations

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Fonds Routier, Exercice 2019.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables **à la Commune de Rey-Bouba** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies** marquées comme telles, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée contre sous plis fermé, auprès de la Commune de Rey-Bouba **au plus tard le 03/10/2019 à 14 heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AA0N0/CRB/CIPM /2019 DU 03/10/2019 POUR LES TRAVAUX
(En Procédure d'Urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAG d'un montant de **Neuf cent sept mille neuf cent cinquante huit (907 958) francs CFA. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur compétent.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase le 03/10/2019 à 15 heures précises dans la salle abritant la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- L'Offre technique non conforme aux spécificités techniques du DAO (Méthodologie et exécution des travaux : Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux, Planning détaillé d'exécution des travaux) ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2		

Oui/Non



3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière ; Les erreurs de calcul seront corrigées. La comparaison des offres retenues s'effectuera sur la base du prix toutes taxes comprises (TTC) en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et les corrections éventuelles.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba, (Autorité Contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la **Commune de Rey-Bouba** ou auprès du Délégué Départemental des Travaux Publics du Mayo-Rey à Tcholliré dès publication du présent avis.

REY-BOUBA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

PRÉFECTURE DU WOURI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RL/DW/CDPMW/2019 DU 13/09/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION/RENOVATION DES CDI RENOVES DE DOUALA POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS LIEU D'EXECUTION : TOUS LES CDI CONCERNES DELAI D'EXECUTION: TROIS (03) MOIS FINANCEMENT : BUDGET MIN FI IMPUTATION : 53 65 330010 6161 EXERCICE : 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 65 330010 6161

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Wouri, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réhabilitation/rénovation des CDI rénovés de Douala pour le compte de la Direction Générale des Impôts. Il s'agit des structures ci-après :

- CDI 1 (Bonapriso);
- CDI 2 (Akwa);
- CDI 3 (Bépanda) délocalisé à sable Bonamoussadi ;
- CDI 4 (Bonamoussadi);
- CDI 5 (Logbaba).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent marché comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif notamment :

- la maçonnerie ;
- le béton ;
- la charpente et toiture ;
- le faux plafond ;
- la peinture générale ;
- la menuiserie bois et aluminium ;
- le revêtement de sol et murs;
- la plomberie ;
- la peinture ;
- les travaux d'électricité ;
- la climatisation ;
- l'étanchéité ;
- les VRD ;
- pose des plaques de signalisation et panneaux directionnels.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des différents lots est le suivant :

- 1^{er} lot 8 738 640 ;
- 2^{ème} lot: 51 855 863;
- 3^{ème} lot: 8 347 500;
- 4^{ème} lot: 5 373 405;
- 5^{ème} lot: 59 386 500;

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offre sont réparties en cinq (05) lots suivant les sites ainsi qu'il suit :

- 1^{er} lot CDI 1(Bonapriso) ;
- 2^{eme} lot CDI 2 (Akwa);
- 3^{eme} lot CDI 3(Bépanda) delocalize à sable Bonamoussadi;
- 4^{erne} lot CDI 4(Bonamoussadi);
- 5^{ème} lot CDI 5(Logbaba).

N.B : l'adjudicataire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant les compétences en **BTP**.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du MINFI 2019, imputation 53 65 330010 6161.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri Tel sis au Zef étage de l'immeuble KASSAP à AKWA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri Tel sis au 1^{er} étage de l'immeuble KASSAP à AKWA dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 F CFA payable** à la Trésorerie Générale de Douala contre quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri Tel sis au 1^{er} étage de l'immeuble KASSAP à AKWA dès publication du présent avis, au plus tard le **03/10/2019 à 11 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RL/DW/CDPMW/2019 DU 13/09/2019
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION/RENOVATION DES CDI
RENOVES DE DOUALA POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**

(A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, l'original d'une caution de soumission d'un montant correspondant au lot soumissionné établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le détail ci — après lot 1: cent cinquante mille (150 000) francs CFA ;

- **lot 2 : un million (1 000 000) francs CFA ;**
- **lot 3 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA;**
- **lot 4 : cent mille (100 000) francs CFA;**
- **lot 5 : un million cent mille (1 100 000) francs CFA.**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03/10/2019 à 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Départementale de Attribution des Marchés du Wouri.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non valide après 48 heures de l'ouverture des offres,
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ou de la quittance d'achat du DAO
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur indiquant que le soumissionnaire n'a pas été exclu des marchés ou n'a pas abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le DQE ;
- absence d'un sous-détail des prix ;
- Absence d'exécution d'au moins 2 marchés d'aménagement, de réhabilitation de rénovation ou de construction semblable au cours des cinq (05) dernières années (joindre PV de réception plus 1 ère et dernière page du marché) ;
- Un conducteur des travaux ne satisfaisant pas aux conditions ci-après (Ingénieur des travaux de génie civil ou équivalent, justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans en réhabilitation, rénovation, aménagement ou construction de bâtiments: présenter un CV daté et signé, une copie certifiée conforme du diplôme, une attestation d'inscription à l'ordre et une attestation de disponibilité) ;
- Absence d'une Capacité financière d'au moins 75% du montant de chaque lot produite par une banque de premier ordre agréé par le MINFI;
- Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par un responsable de l'entreprise;
- Non satisfaction d'au moins 21/25 des critères essentiels.

Principaux critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation oui/non ;
- Méthodologie et calendrier d'exécution oui/non ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- Expérience du personnel d'encadrement oui/non ;
- Rapport de Visite de site oui/non.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

Un adjudicataire peut soumissionner pour plusieurs lots, mais il ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales du Centre Régional des Impôts du littoral 1, **porte B.P** : Douala Tél : 699 191 445

DOUALA le 13 Septembre 2019

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°14/AONO/CRB/CIPM/2019
DU 13/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE
REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE
DE REY-BOUBA**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures marchandes, le Maire de la Commune de Rey-Bouba, lance pour le compte de la Commune de Rey-Bouba un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de 24 boutiques au marché de Rey-Bouba.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- o les travaux préparatoires;**
- o les terrassements ;**
- o les fondations ;**
- o les élévations ;**
- o la charpente - couverture;**
- o les menuiseries bois, métallique;**
- o l'électricité;**
- o les enduits ;**
- o la peinture ;**
- o la plomberie sanitaire ;**
- o les VRD - assainissement.**

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la présente prestation est de **cent huit millions quatre cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante (108 488 160) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont en **lot unique.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions **à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).**

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget du FEICOM, exercice 2019 et suivants.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **dans les services de la Commune de Rey-Bouba,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de REY-BOUBA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent dix mille (110 000) francs CFA payable à la Recette Municipale dela Commune de Rey-Bouba.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de REY-BOUBA.

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°14/AONO/CRB/CIPM/2019 DU 13/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU
MARCHÉ DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD**

**»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **deux millions cent soixante**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément à l'article 47 de la loi n° 2015-992 du 7 août 2015. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/10/2019 à 15 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba dans la salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif);
- Offre technique incomplète ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à vingt millions (20 000 000) FCFA ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : la fiche d'évaluation est jointe en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de REY-BOUBA**.

REY-BOUBA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE BIWONG BANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 004
/AONO/PU/C.BBANE/CIPM/2019 DU 09/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA, ARRONDISSEMENT DE
BIWONG BANE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biwong Bane, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics (MINTP) ligne fonds routier, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines routes en terre dans le Département de la Mvila, Arrondissement de Biwona Bane

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

- Travaux de réhabilitation de certaines routes en terre, dans l'Arrondissement de BIWONG BANE Département de la Mvila, comme indiqué dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent marché,
- Pose des buses métalliques et réfection des travaux routiers dont les opérations sont définies dans le CCTP.
- Etc

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel total dudit projet est de 154 006 605 (cent cinquante-quatre millions six mille six cent cinq) francs CFA.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à toute entreprise ou groupement d'entreprise nationales résidentes au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget du MINTP, ligne fonds routier Exercices 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maire de la commune de Biwong Bané.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maire de la commune de Biwong Bané à Ebolowa, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de Biwong Bane d'une somme non remboursable de **140 000 (cent quarante mille) FCFA**. au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres,

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six(06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle de réunion de 12 Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Biwong Banéau **plus tard le 30/09/2019 à 14 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004 /AONO/PU/C.BBANE/CIPM/2019 DU 09/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE REFIABILITATION DE
CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MV1LA, ARRONDISSEMENT DE BIWONG
BANE,
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Delai de Livraison

le montant prévisionnel total dudit projet est de 154 006 605 (cent cinquante-quatre millions six mille six cent cinq) francs CFA.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministre en charge des finances et dont le montant est de 3 200 000 (trois millions deux cent mille) francs CFA.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administrative lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres entraîne le rejet.

le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après J'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limitent de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux pour :

- L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de grande instance du lieu du siège ; L'attestation de non redevance ;
- L'acte de cautionnement provisoire ;
- L'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Situation financière :

- Une attestation de surface financière d'un montant au moins égale au tiers (1/3) du montant prévisionnel du projet délivré par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

- Une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au 213 du montant prévisionnel du projet délivré par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

- La quittance de versement à la Recettes Municipale des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; Et en copies certifiées conformes pour :
 - la carte de contribuable
 - le registre de commerce copie certifiée conforme.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la commission départementale de passation des marchés publics de la Mvila sise à la prèfecturele **30/09/ 2019 à 15 heures.**

La Commissioninterne de Passation des Marchés Publics de la commune de Biwong Bané procédera à l'ouverture des plis en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

n Dossier administratif incomplet (absence d'une pièce administrative) ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la circulaire N°0021CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics

- Falsification d'un document :
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission
- note technique inférieur a soixante-dix (70) points sur cent.
- Non exclusion d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relatif à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marché antérieures dans l'attribution des nouveaux marchés)

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 oui sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Surface financière au moins les 2/3 du tout prévisionnel du projet (10 critères)
- b) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise (25 critères) ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser (sur 20 critères) ;
- d) Les Références de l'entreprise dans la réalisation similaire (sur 15 critères);
- e) Méthodologie d'exécution (15 critères) ;
- f) Visite de site signée sur l'honneur (10 critères) ;
- g) Présentation générale de l'offre (5 critères),

15- EVALUATION DES OFFRES :

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

1 ère étape : vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ; 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conforme ;

3^{ème} étape : vérification des offres financière des entreprises dont les offre ont été reconnues techniquement qualifiés et administrativement conformes

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au dossier d'appel d'offres, est évaluée la moins disante. Il sera pris en compte les performances antérieures et la capacité d'absorption suivant les plans de charges des soumissionnaires, de même que les rabais proposés en cas d'attribution d'un ou de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Biwong Bané, Tel : 676 987 885

EBOLOWA le 9 Septembre 2019

Le MAIRE

BELINGA Gilbert

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 19/09/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DU BATIMENT DE LA DIRECTION EXPLOITATION (DEX) ET DE
SES ANNEXES SIS A DOUALA-BESSSENGUEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
AO2Q1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments dédiés à la Direction Exploitation, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réfection du bâtiment de la Direction Exploitation (DEX) et de ses annexes sis à Douala-Bessengue.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Travaux préliminaires;
- Travaux de Maçonnerie - Elévations ;
- Travaux de Peinture ;
- Travaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables toutes taxes comprises (TTC) est de **cinquant**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de d'investissement de la SCDP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire AO2Q1.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, B.P : 2271/2272 sis à Rue de la Cite-Chardy Douala - Cameroun, Tel : (+237) 233 40 54 45 (Poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64), dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271/2272 sis à Rue de la Cite-Chardy Douala - Cameroun, Tél (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64/Fax (+237) 233 40 47 96, dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable payable dans le compte N°335 988 intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang, d'un montant de **quarante mille francs(F CFA 40 000)**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **15/10/2019 à 12h 00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271/2272 sis à Rue de la Cite-Chardy Douala - Cameroun, Tél (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64/Fax (+237) 233 40 47 96 avec la mention:

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG//DEX/SEM/CIPM-SCDP/ 2019 DU 19/09/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DU BATIMENT DE LA DIRECTION EXPLOITATION (DEX) ET DE SES ANNEXES SIS A DOUALA-BESSENGUE»
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **un million de francs (F CFA 1 000 000) .**

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **15/10/2019 à 13h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

- Offre technique

- Non-obtention de 80% des critères essentiels, soit la validation de 4 critères essentiels sur 5.

- Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;**- Détail Quantitatif et Estimatif (DQE).**

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- | | |
|--|---------|
| ● Références de l'Entreprise | Oui/Non |
| ● Moyens matériels | Oui/Non |
| ● Moyens humains | Oui/Non |
| ● Méthodologie et planning d'exécution des travaux | Oui/Non |
| ● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché | Oui/Non |

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64.

Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Responsable de site.

DOUALA le 13 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
01/19/AONR/CSPH/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE
RENOVATION GENERALE DE L'IMMEUBLE DE RAPPORT CSPH DE BONANJO A DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des travaux de rénovation générale de l'immeuble de rapport CSPH de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, dont la consistance est détaillée dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) comprennent la réalisation des travaux de rénovation de génie civil, la rénovation des équipements de plomberie et la rénovation des équipements électriques de l'immeuble de rapport de la CSPH. Lesdits travaux se déclinent ainsi qu'il suit :

1. Pour les travaux de génie civil, il s'agit notamment de :

- a. L'installation et repli du chantier ;
- b. La réalisation des travaux de bois et plastiques ;
- c. La réalisation des travaux de protection thermique ;
- d. La rénovation des Voiries et Réseaux Divers ;
- e. La réalisation des travaux de finition ;

2. Pour les travaux de rénovation des équipements de plomberie sanitaire et protection incendie, il s'agit de :

- a. La réalisation des travaux de rénovation réseau évacuation des eaux usées et eaux vannes ;
- b. La réalisation des travaux de rénovation réseau alimentation eau froide intérieur ;
- c. La réalisation des travaux de rénovation de réseau évacuation des eaux pluviales ;
- d. La fourniture et pose des appareils sanitaires ;
- e. La fourniture et pose de Lavabo en céramique ;
- f. La fourniture et pose d'Urinoir en céramique ;
- g. La fourniture et pose de Siphon de sol en inox ;
- h. La fourniture et installation des accessoires sanitaires ;
- i. La réalisation des travaux de voiries et réseaux divers ;
- j. La fourniture et mise en service de 2 bâches à eaux de 6m3, et de 2 Surpresseurs eau froide ;
- k. La réalisation des travaux de rénovation de protection incendie ;
- l. La réalisation des travaux de rénovation des fosses septiques et regards.

3. Pour les travaux de rénovation des équipements électriques :

- a. La fourniture et la mise en service de divers tableaux de distribution à montage en saillie ;
- b. La fourniture et la mise en service de divers tableaux de distribution à montage semi-encasté ;
- c. La fourniture et pose de points lumineux encastrés alimentés par des conducteurs isolés ;
- d. La fourniture et pose de divers Interrupteurs simple, intermédiaire et bidirectionnel à montage encastré ;
- e. La fourniture et pose de divers détecteurs de mouvement, interrupteurs minuteries et de commutateurs de type capteur photo Legrand ;
- f. L'installation de divers points de sorties de prise ;
- g. La fourniture et pose de diverses prises courant pour montage encastré ;
- h. L'installation de Câble d'alimentation isolé ;
- i. La fourniture et pose de divers luminaires et lampes ; et
- k. L'installation d'un Chemin de câbles en grillage et de l'identification du chemin de roulement électrique, des câbles d'alimentation et de commande, des conducteurs.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2019, pour un montant de (400.000.000) de Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation est ouverte aux soumissionnaires ci-après, candidats pré-qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°01/ASMI/CSPH/19 du 23 août 2019. Il s'agit de :

N°	SOCIETES PRE-QUALIFIEES
1	BEACON TP SARL BP : 3541 Yaoundé
2	ETS N. MOISE BP : 4346 Yaoundé

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2019, pour un montant de (400.000.000) de Francs CFA TTC

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Chef de Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00 dès publication du présent avis sur présentation, d'une quittance de versement au compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale pour le Commerce, l'Epargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150.000) F CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, au plus tard le 08 octobre 2019 à 10heures, heure locale. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 01/19/AONR/CSPH/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION GENERALE DE L'IMMEUBLE DE RAPPORT CSPH DE BONANJO A DOUALA »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **huit millions (8.000.000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectuera en un (01) temps : L'ouverture des offres sera effectuée dans la salle de réunion du 2^e étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda Yaoundé, porte 223, le 08 octobre 2019 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CSPH, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance des offres.

12. Critères d'évaluation

a) CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

A l'analyse des pièces administratives :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Absence de la caution de soumission.

A l'analyse de l'offre technique :

- a) Dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAO ;
- b) Présentation d'un ingénieur de génie civil non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (non présentation de l'ONIGC) ;
- c) Ne pas avoir obtenu au moins 77 % des « OUI » à l'issue de l'analyse technique ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- e) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

A l'analyse de l'offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
 b) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 c) Absence du sous détail des prix.

B) CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

DESIGNATION		NOTATION	
		OUI	NON
A	REFERENCES		
a-1)	Montant cumulé des prestations en BTP au cours des cinq (05) dernières années supérieur ou égal à 200 millions de FCFA		
a-2)	Avoir réalisé au cours des 05 dernières années au moins trois (03) projets similaires		
B	PERSONNEL : (Joindre CV et copie du diplôme)		
b-1)	Chef de Projet : Ingénieur de Génie Civil ayant au moins 15 années d'expérience dans la conduite des travaux de Génie Civil, Inscrit à l'ONIGC.		
b-2)	Conducteur des Travaux : Ingénieur des Travaux de Génie Civil ayant au moins 10 ans expérience dans les travaux de BTP.		
b-3)	Technicien Supérieur en Plomberie diplôme BAC+2 ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience		
b-4)	Technicien Supérieur en Electricité diplôme BAC+2 ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience		
b-5)	Technicien Supérieur en Génie Civil diplôme BAC+2 ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience		
C	Matériel NB : Joindre la carte grise légalisée. En cas de location, joindre le contrat de location.		
c-1)	Grue de levage pour travaux de construction en hauteur		
c-2)	Véhicule de liaison		
c-3)	Equipement de sécurité et de protection du personnel		
D	Compréhension du projet		
d-1)	Méthodologie,		
d-2)	Attestation de visite du site signée sur l'honneur,		
d-3)	Photos du site.		
E	Solvabilité		
e-1)	Présence d'une attestation de solvabilité d'un montant supérieur ou égal à 200 millions de FCFA		
Total : Avoir au moins onze (11) critères sur quatorze (14)			

13. Attribution

Les offres seront ouvertes en un (01) temps et évaluées en trois (03) étapes (administrative, technique et financière) et le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins- disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres, peut être adressée au Directeur Général de la CSPH, Maître d'Ouvrage téléphone 222 50 30 00, au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE NGAMBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/C.NGBE/2019 DU 23/09/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
REPARTIS EN TROIS (03) LOTS : N° LOCALISATION PORTÉE (M1) MONTANT TTC DES TRAVAUX (F.
CFA) LOT 1 NGOGMBOG — DISSEMA — BOTBEA (RIVIÈRE NTOUNGOCK) AU PK 11+300 8,00 58 929 176
LOT 2 NGOGMBOG — DISSEMA — BOTBEA (RIVIÈRE NSANGA'À) AU PK 13+800 8,00 62 960 423 LOT3
NGOGMBOG — DISSEMA — BOTBEA (RIVIÈRE YABE) AU PK 16+300 7,00 55 661 130 TOTAL 23,00 177
550 729**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Financement du fond routier, le Maire de la Commune de NGAMBE, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des ponts repartis en trois (03) lots comme ci-dessus représentés respectivement sur les rivières Ntougock au pk 11+300, Nsanga'à au pk 13+800 et Yabe au pk 16+300 du tronçon de route communale Ngogmbog — Dissema — Botko, dans l'Arrondissement de NGAMBE. Département, de la Sanaga-maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations quasiment communes aux trois lots et dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbres ;
- Enrochements
- Barbacanes
- Fouilles en terrains ordinaires ou en rivière ;
- Fouille en terrains rocheux ;
- Culée en maçonnerie de moellons 3m
- Matériaux filtrants en arrière des culées ;
- Remblais contigus aux ouvrages ;
- Béton armé 350 kg/m³ ,
- Remplacement des poutres IPE 360 pour entretoises ; Remplacement des poutres IPE 400 pour entretoises ;
- Ancrage des aciers HA25 ou équivalents dans la roche Gargouilles ;
- Etudes géotechniques et d'exécution ;
- Garde-corps mixte ;
- Panneaux de signalisation métallique de type A ; Panneaux de signalisation métallique de type C ; Balise en béton armé.

3. Cout Prévisionnel

Les couts prévisionnels de l'opération **à l'issu des** études préalables sont de :

- **Lot 1 : 58 929 176 FCFA** (Cinquante huit millions neuf cent vingt neuf mille cent soixante seize) Francs CFA ;
- **Lot 2 : 62 960 423 FCFA** (Soixante deux millions neuf cent soixante mille quatre cent vingt trois) Francs CFA ;
- **Lot 3 : 55 661 130 FCFA** (Cinquante cinq millions six cent soixante un mille cent trente) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en trois (03) Lots dissociables.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique. Les entreprises peuvent soumissionner aux trois (03) lots et peuvent être attributaires des trois lots ou non.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fond routier, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAMBE.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAMBE, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille)** fefa, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres payable uniquement à la Recette municipale de NGAMBE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie, au plus tard le **15/10/2019 à 09 heures** précises et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/C.NGBE/2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN TROIS (03) LOTS :

N°	Localisation	Portée (m1)	Montant TTC des Travaux (F. CFA)
Lot 1	Ngogmbog — Dissema — Botbea (Rivière Ntougock) au pk 11+300	8,00	58 929 176
Lot 2	Ngogmbog — Dissema — Botbea (Rivière Nsanga'à) au pk 13+800	8,00	62 960 423
Lot3	Ngogmbog — Dissema — Botbea (Rivière Yabe) au pk 16+300	7,00	55 661 130
	Total	23,00	177 550 729

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de six **(06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° I I du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du tout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Soit :

- **Lot 1 : 1 178 584 FCFA (un million cent soixante dix huit mille cinq cent quatre vingt quatre francs CFA) ;**
- **Lot 2 : 1 259 208 F CFA (un million deux cent cinquante neuf mille deux cent huit francs CFA) ;**
- **Lot 3 : 1 113 223 FCFA (un million cent treize mille deux cent vingt trois francs CFA).**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambè le **18/10/2019** à **10 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambè. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Suspension de la commande publique ;
- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis et non régularisée après 48 H;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié au BPU;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence de la déclaration de non abandon des marchés et de non appartenance des entreprises défaillantes ;
- Note technique inférieure à 75% des sous-critères.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment):

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambé Tél : 676 07 8-1 09/ 674 97 47 46/ 699 12 75 23 dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Nzambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAMBE le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

YEDE Gilbert

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

**AVIS DE CONSULTATION N°01(BIS)/DC/F/F.38/SAEF/CDPM-AG/2019 DU 12/09/2019 RELATIVE
AL'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAHAM ARRONDISSEMENT DE
BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Le Préfet du Département des Hauts-Plateaux. Autorité Contractante lance pour le compte du Directeur de l'hôpital de district de Baham, un avis à consultation pour procéder à l'équipement en matériel médical à l'Hôpital de District de Baham dans le Département des Hauts-Plateaux et comprenant :

Un générateur de rayons X basse fréquence avec pupitre de commande triphasé 380V 50Hz de 20 KVA et ses accessoires de montage du module de commande

2. Consistance des prestations

Un générateur de rayons X basse fréquence avec pupitre de commande triphasé 380V 50Hz de 20 KVA et ses accessoires de montage du module de commande.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus:

lot	Désignation	Montant	Caution
Unique	Equipement en matériel médical à l'Hôpital de District de Baham dans la Commune de Baham	7 000 000	140 000

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

5. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par Le Budget d'Investissements Publics. Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté à la préfecture de

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la préfecture de Baham contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **quatorze mille (14 000) francs** payable à la recette des finances de Baham.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la préfecture de Baham au plus tard le **09/10/2019 à 11 Heures locale** sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni retirée, ni modifiée et devra porter la mention :

«CONSULTATION N° 01(BIS)/DC/F/F.38/SAEF/CDPM-AG/2019 DU 12/09/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAHAM ARRONDISSEMENT DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le MO pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **cent quarante mille francs CFA (140 000)** délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. La validité de cette caution devrait être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en Copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de deux mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :

- L'absence de la caution de soumission ;
- Le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- Une fausse déclaration ;
- Une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : les chèques, même certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **09/10/2019 à 12 heures** dans la salle des conférences de la préfecture de Baham par la commission Départementale de Passation des Marchés des Hauts-Plateaux siégeant en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

13. Critères d'évaluation

Absence de la caution de soumission

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié

Principaux critère de qualification

- a) Référence de l'entreprise
- b) Conformité aux spécifications techniques
- c) Le service après-vente
- d) Le délai de garantie
- e) Le délai de livraison
- f) Présentation de l'offre
- g) Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
- h) Présentation de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant

14. Attribution

Le préfet du département des hauts-plateaux, autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue pour l'essentiel conforme à la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

BAHAM le 12 Septembre 2019

Le PRÉFET

MOHAMADOU BELLO BAMANGA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS DE CONSULTATION N°009/AC/SODECAO/CIPM/2019 DU 20 SEPTEBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) MOTOS SPORT AVEC CASQUE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
228100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Consultation n°009./DC/SODECAO/CIPM/2019 du 20 septembre 2019 relative à la fourniture de onze (11) motos sport avec casque à la SODECAO.

2. Consistance des prestations

La présente Lettre-Commande porte sur la fourniture de onze (11) motos sport avec casque, le transport et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de cette consultation est estimé à quarante-cinq millions (45.000.000) de F CFA/TTC.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture du matériel roulant léger en République du Cameroun.

5. Financement

Le financement de la présente consultation sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2019 (Imputation budgétaire : poste 228100 REC).

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de la SODECAO, Bâtiment SDAA, porte 17, Tél : 222 30 45 44, contre présentation d'un reçu de versement au compte spécial CAS-ARMP n°335988, de **la somme de soixante mille (60 000) francs CFA** délivré par la Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

7. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de la fourniture doit être chiffré Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et déposé au Service des Marchés de la SODECAO, au plus tard **le 14 octobre 2019 à 8 heures**, sous enveloppe anonyme scellée de couleur **kaki** adressée à Monsieur le Directeur Général de la SODECAO assortie de la mention :

« CONSULTATION N°009 /DC/SODECAO/CIPM/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) MOTOS SPORT AVEC CASQUE A LA SODECAO».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

a) -Délai de livraison

Le délai de livraison est de dix (10) jours maximum.

b) -Lieu de livraison

La livraison de ces motos sport s'effectuera au siège de la SODECAO à Yaoundé.

9. Cautionnement Provisoire

soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et s'élevant à **sept cent mille (700.000) FCFA**.

Les pièces requises doivent dater **de moins de trois (03) mois** en ce qui concerne : carte de contribuable, registre de commerce, certificat de non faillite, attestation de non-redevance et attestation de domiciliation bancaire ; et avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis de Consultation pour ce qui est de : attestation de la CNPS, quittance d'achat du Dossier de Consultation, la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 14 octobre 2019 à 9 heures**, en la Salle des Actes de la SODECAO.

Les offres devront être chiffrées toutes taxes comprises HTVA et TTC, et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- pièces falsifiées, substituées ou fausses déclarations;
- dossier financier incomplet;
- absence de caution de soumission;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée après le délai réglementaire ;
- non-respect de plus de deux (02) critères essentiels
- proposition d'un matériel d'occasion
- absence de casque non-approprié.

2- Critères essentiels

N°	Désignations	Oui	Non
1	chiffre d'affaires ? à trente millions (30.000.000) de FCFA	Oui	Non
2	délai de livraison, dix (10) jours maximum, (daté et signé)	Oui	Non
3	références du soumissionnaire ? à un (01) marché similaire enregistré assorti d'un PV de réception	Oui	Non
4	accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ? à 15 000 000 de FCFA	Oui	Non
5	justificatifs de services après-vente	Oui	Non

6	<u>spécifications techniques de la moto :</u> - Cycle è 4 temps - Carburant è essence - Cylindrée è 124cm³ min - Puissance maxi è 9.2 kW/8000 tr/min - Couple maxi è 11.6 Nm/ 6500 tr/min - Démarrage è démarreur électrique - Réservoir è min 10 litres min - transmission è 05 vitesses - Empattement è 1340 mm - Garde au sol è 260 mm - Freins avant è disques - Freins arrière è tambours	Oui	Non
---	---	-----	-----

7	<u>Spécifications techniques du casque :</u>		
	- jet à large éventail		
	- matériaux calotte FRP (fibre de verre composite)		
	- taille XL 61-62 cm		
	<u>écran :</u>		
	- anti-rayure	Oui	Non
	- anti-buée		
	- anti-UV		
	<u>fermeture :</u>		
	boucle double D		

12. Attribution

L'évaluation finale des offres se fera sur la base du système de notation binaire ci-dessus.

La Commission Interne proposera à l'Autorité Contractante l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire remplissant les spécifications techniques et ayant l'Offre financière évaluée la moins-disante et réaliste.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2019/AAMI/MINESEC/PEST/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019 POUR LA PREQUALIFICATION DE CONSULTANTS CHARGES DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE POUR LES EXERCICES 2018, 2019, ET 2020. MODE DE FINANCEMENT : PRÊT – BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (POUR LA PARTIE HORS TAXES) N° DE FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT CM-059 DU 07 MARS 2011 SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS (AGPM) RELATIF AU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE PUBLIÉ DANS LE SITE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BID) EN DATE DU 1ER AVRIL 2015,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité et obtenu de la Banque Islamique de Développement (BID) un prêt pour le financement du Projet de « Construction, Réhabilitation et Equipement du CETIC de Nsam à Yaoundé et du Lycée Technique de Maroua » dénommé « Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Ces services comprennent la réalisation d'un audit comptable et financier des comptes du Projet P.E.S.T pour les périodes : 2018, 2019, et 2020.

2. Financement

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition mai 2009, révisée en février 2012), disponibles sur le site internet de la Banque à l'adresse www.isdb.org.

3. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 Octobre 2019 à 12 heures, heure locale.

UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (UG-PEST)
sis en face de la station essence MRS (ancien TEXACO Ecole de Police) au 1er étage de l'immeuble abritant la pharmacie Ecole de Police à Yaoundé – B.P : 16 044 – Yaoundé – République du Cameroun

Téléphone : 222 20 10 14 - Télécopie : (Fax) : 222 20 10 16 - Email : ppest.nsamaroua@yahoo.com

Les dossiers de candidature doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINESEC/PEST/2015 DU 19 SEPTEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE POUR LES EXERCICES 2018, 2019, ET 2020 ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Composition du dossier

Le Coordonnateur du PEST invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services définis ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

- élaboration et mise en place d'un système informatisé de gestion et de contrôle financier et comptable ;
- formation des organes de gestion du projet aux mécanismes et procédures de gestion administrative et financière ;
- audit des comptes de projets et certification des dépenses faites ;
- audit des rôles et responsabilités du personnel de l'Unité de Gestion du Projet.

5. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous entre 8 h 30 min et 16 h 30 min (heure locale).

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le COORDONNATEUR

NDE PATIENCE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NO 3, 4 ET 5 DU 10 JUILLET 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/RCE/dml/cky-2019 DU 10 JUILLET 2019 en procedure d'urgence, POUR La realisation DE trois (03) forages equipes de pompes a motricite humaine dans certaines localites De LA COMMUNE DE kon-yambetta, DEPARTEMENT dU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE

lot 1: forage equipe de pompe a motricite humaine a ngongol

lot 2: forage equipe de pompe a motricite humaine a ken-route

lot 3: forage equipe de pompe a motricite humaine au marche central de bayomen

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA

FINANCEMENT : BIP MINADER/MINDDEVEL, EXERCICE 2019

Article 1 : Par décision n° 003/D/CKY/SG du 23 Septembre 2019, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attribution	Montant de l'Offre HT (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
1	GROUPE ANA BP : Tél : 696258866	19 990 800	23 839 029	90 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative

Article 3 : le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

KON-YAMBETTA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°018 /C/FEICOM/DG DU 19 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET
D'EDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N°018/D/FEICOM/DG du 19 Septembre 2019

L'Etablissement ci-après, a été déclaré adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
IPEC	VINGT-HUIT MILLIONS CINQ CENT QUARANTE MILLE DEUX (28 540 002) FRANCS CFA TTC	DIX (10) JOURS, A COMPTER DE LA DATE DE DELIVRANCE DU «BON A TIRER»

Le Responsable dudit Etablissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU VILLAGE DIODARE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision n° 004/D/CKY/SG du 23 Septembre 2019, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attribution	Montant de l'Offre HT (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais D'exécution
1	ETS LUGUY BP : Tél : 675029010	20 963 986	24 999 553	90 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative

Article 3 : le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

KON-YAMBETTA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE (C.Z.V) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision n° 005/D/CKY/SG du 23 Septembre 2019, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attribution	Montant HT (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
1	ETS GENER CONSTRUCTION SARL BP : Tél : 677674949	25 132 213	29 970 164	90 jours

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Article 3 : le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

KON-YAMBETTA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
120/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES
ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique:

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise CEGELEC **pour un montant de quatre cent quarante-neuf millions neuf cent trois mille cinq cent treize (449 903 513) francs CFA toutes taxes comprises**, pour un délai de quatre (04) mois.

Ladite entreprise CEGELEC est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°010/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE TABLES BANCS + BUREAUX DE MAITRE A ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL DDANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°010/D/C/PJA/SG/ 2019 du 18/09/2019 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE TABLES BANCS + BUREAUX DE MAITRE A ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL	ETS MUSEC BP : 4316 Douala Tél : 699415125	Trente Millions Neuf Cent Soixante Neuf Mille Huit Mille Sept Cent Soixante Dix-huit (30 968 778) FCFA en TTC	Cent Vingt (120) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service des affaires Générales de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°011/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIF A BOKO, NJOMBE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°021/D/C/PJA/SG/ 2019 du 18/09/2019 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIF A BOKO, NJOMBE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS KABIRO BP : 50 Loure Tél : 677 757 440	Dix Neuf Millions Neuf Cent Cinquante Sept Mille Cent Huit (19 957 108) FCFA en TTC	Quatre Vingt dix(90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service des affaires Générales de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°012/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°022/D/C/PJA/SG/ 2019 du 18/09/2019 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS MUSEC BP : 4316 Douala Tél : 699415125	Dix millions quatre cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-douze (10 483 992) FCFA en TTC	Quatre Vingt dix(90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service des affaires Générales de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°014/C/C.16/5P/2019 DU 09/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE PENJA, TRONÇON : LIMITE STATION DE BANANERAIE DE PENJA-CARREFOUR MBENEKO VILLAGE — NJOMBÉ (13.70 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :

Par Décision N°014/D/ CM/SI/2019 du 09/08/2019

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°010/AONO/C.16/CDPM/2019 du 05 juillet 2019 pour les travaux de réhabilitation de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Nkongsamba 1er, Département du Moungo, Région du Littoral.	ETS LE PIONNIER PLUS B.P : 184 NKONGSAMBA	dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-neuf (19 998 229)	Quatre-vingt dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Particulier pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 9 Aout 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°013/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 PORTANT ATTRIBUTION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE PENJA, TRONÇON : LIMITE STATION DE BANANERAIE DE PENJA-CARREFOUR MBENECO VILLAGE — NJOMBÉ (13.70 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :

Par Décision N°013/D/ CM/SI/2019 du 26/07/2019

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.16/CDPM/2019 relatif aux travaux de désenclavement du bassin agricole de Penja, tronçon : limite station de bananeraie de Penja-carrefour Mbeneko village — Njombé (13.70 km) dans le Département du Moungo, Région du Littoral.	ETS KUNDUNA BP: Nkongsamba samba Tél : 676 60 35 94	soixante-dix-neuf millions neuf cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt huit (79 979 728)	Cent vingt (120) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Particulier pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 26 Juillet 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°012/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 PORTANT ATTRIBUTION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE EBOM AU PK 1+200 DE LA ROUTE COMMUNALE ABANG-MOUMEKENG, DANS LA COMMUNE DE MANJO. DÉPARTEMENT DU MOUNGO. RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :

Par Décision N°012/D/ CM/SI/2019 du 26/07/2019

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.16/CDPM/2019 relatif aux travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Ebom au PK 1+200 de ta route communale Abang-Mournekeng, dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral.	ETS KUNDUNA BP: Nkongsamba samba Tél : 676 60 35 94	vingt-trois millions cent six mille neuf cent cinquante trois (23 106 953)	Cent vingt (120) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Particulier pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 26 Juillet 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

COMMUNIQUE N°004/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/AC/SODECAO/CIPM/2019 DU 16 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN MATERIEL TOPOGRAPHIQUE A LA SODECAO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECAO COMMUNIQUE :

Aucun Soumissionnaire n'ayant respecté les prescriptions du Dossier de Consultation, l'Avis de Consultation pour une Demande de Cotation N°006/AC/SODECAO/CIPM/2019 du 16 août 2019 pour la fourniture d'un matériel topographique, est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°007/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL I.H A LA SAR/SM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°018/D/C/PJA/SG/ 2019 du 18/09/2019 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL I.H À LA SAR/SM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	M.M.B.A SARL BP : 1768 Douala Tél : 33 42 82 66	Douze Millions Neuf Cent Cinquante Six Mille Cinq Cent Douze (12 956 512) FCFA en TTC	Soixante (60) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service des affaires Générales de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°008/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE NJOMBÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°019/D/C/PJA/SG/ 2019 du 18/09/2019 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE NJOMBÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS LA ROSIERE BP : 79 Edéa Tél : 699 795 863	Sept Millions Neuf Cent Quarante Six Mille Cent Soixante (7 946 160) FCFA en TTC	Vingt (20) Jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service des affaires Générales de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°011/C/C.16/5P/2019 DU 26/07/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.16/CDPM/2019 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE INFORMATIQUE EN TECHNOLOGIE TYPE N-COMPUTING ET MOBILIER AU LYCÉE TECHNIQUE DE SOUZA, ARRONDISSEMENT DE FIKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO. RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :

Par Décision N°011/D/ CM/SI/2019 du 26/07/2019

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Demande de Cotation N°001/DC/C.16/CDPM/2019 relative à l'équipement de la salle informatique en Technologie Type N-Computing et mobilier au Lycée Technique de Souza, Arrondissement de Fiko, Département du Moungo, Région du Littoral.	PEACE & CO	dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-cinq (19 998 225)	soixante (60) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Particulier pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 26 Juillet 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°006/C/C/PJA/SG/2019 DU 18/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UNE MACHINE A BOIS SEPT OPERATIONS AVEC SES ACCESSOIRES A LA SAR/SM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°017/D/C/PJA/SG/ 2019 du 18/09/2019 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
L'ACQUISITION D'UNE MACHINE A BOIS SEPT OPERATIONS AVEC SES ACCESSOIRES A LA SAR/SM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	M.M.B.A SARL BP : 1768 Douala Tél : 33 42 82 66	Seize Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Vingt Deux (16 999 922) FCFA en TTC	Soixante (60) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service des affaires Générales de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
N°023/DP/CUY/CIPM/20149 DU 26/03/2019 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LES
ETUDES COMPLETES DU PROGRAMME YAOUNDE CŒUR DE VILLE ET ASSISTANCE A
L'OPERATIONNALISATION DU PLAN DE MOBILITE URBAINE SOUTENABLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique:

Les prestations objet de la demande de propositions suscitée ont été attribuées au **groupement LOUIS BERGER/URBAPLAN/TRANSITEC Ingénieurs Conseils/BEC LA ROUTIERE** pour un montant de **deux milliards deux cent quarante-huit millions huit cent treize mille neuf cent un (2 248 813 901) francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai de quinze (15) mois.**

Ledit groupement est priée de prendre attache avec la Cellule du projet de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, les bureaux d'études n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°018 /C/FEICOM/DG DU 19 SEPTEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET
D'EDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N°018/D/FEICOM/DG du 19 Septembre 2019

L'Etablissement ci-après, a été déclaré adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
IPEC	VINGT-HUIT MILLIONS CINQ CENT QUARANTE MILLE DEUX (28 540 002) FRANCS CFA TTC	DIX (10) JOURS, A COMPTER DE LA DATE DE DELIVRANCE DU «BON A TIRER»

Le Responsable dudit Etablissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 120/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique:

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise CEGELEC **pour un montant de quatre cent quarante-neuf millions neuf cent trois mille cinq cent treize (449 903 513) francs CFA toutes taxes comprises**, pour un délai de quatre (04) mois.

Ladite entreprise CEGELEC est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
N°023/DP/CUY/CIPM/20149 DU 26/03/2019 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LES
ETUDES COMPLETES DU PROGRAMME YAOUNDE CŒUR DE VILLE ET ASSISTANCE A
L'OPERATIONNALISATION DU PLAN DE MOBILITE URBAINE SOUTENABLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique:

Les prestations objet de la demande de propositions suscitée ont été attribuées au **groupement LOUIS BERGER/URBAPLAN/TRANSITEC Ingénieurs Conseils/BEC LA ROUTIERE** pour un montant de **deux milliards deux cent quarante-huit millions huit cent treize mille neuf cent un (2 248 813 901) francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai de quinze (15) mois.**

Ledit groupement est priée de prendre attache avec la Cellule du projet de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, les bureaux d'études n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU VILLAGE DIODARE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n 001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 04/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 du 10 juillet 2019, pour les travaux de construction d'un Magasin de Stockage au village Diodaré, dans la Commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution n° 02 du 30 Septembre 2019 de la CDPM/MI

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande de l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Attribution	Montant hors taxe (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
1	ETS LUGUY SCI BP : _____ Tél : 675 02 90 10	20 963 986	24 999 553	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n 001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 05/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 du 10 juillet 2019, pour les travaux de construction d'un Centre Zootechnique Vétérinaire (CZV) dans la Commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution n° 02 du 30 Septembre 2019 de la CDPM/MI

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande de l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Attribution	Montant hors taxe (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
1	GENER CONSTRUCTION SARL BP : _____ Tél : 677 67 49 49	25 132 213	29 970 164	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N°013/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009 /AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE EBOM AU PK 1+200 DE LA-ROUTE COMMUNALE ABANG-MOUMEKENG, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALIM NGONG Irénée au poste de Préfet du Département du Moungo

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considération La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Considération l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008 /AONO/C.16/CDPM/2019 relatif aux travaux de désenclavement du bassin agricole de Penja, tronçon : limite station de bananeraie de Penja-carrefour Mbeneko village - Njombé (13,70 km) dans le Département du Moungo, Région du Littoral ;

Considération le procès-verbal de proposition d'attribution de la CDPM du 10 juillet 2019..

DECIDE :

Article 1er : : **L'ETS KUNDUNA SARL, Tél : 676 60 35 94**; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C.16/CDPM/2019 relatif aux travaux de désenclavement du bassin agricole de Penja, tronçon : limite station de bananeraie de Penja-carrefour Mbeneko village - Njombé (13,70 km) dans le Département du Moungo. Région du Littoral, pour un montant **TTC de soixante-dix-neuf millions neuf cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt-huit (79 979 728) FCFA** et pour un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix jours (90) jours**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 26 Juillet 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°021/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIF A BOKO, NJOMBE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu La Loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;
Le Décret N 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALMI NGONG IRENEE aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000040182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'arrondissement
Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
Vu La Circulaire N°001/C//M1NFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;
Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004AONO/C/PENJA/PENJA/CIPM /2019 DU 18 Juillet 2019 pour les travaux de construction d'un hangar en matériaux définitifs à BOKO à Njombé, dans la commune de Penja, arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral

DECIDE :

Article 1er : : Les ETS KABIRO BP 50 Loum Tel :: 677 757 440 ont été retenus comme adjudicataire de l'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction d'un Hangar en matériaux définitifs à BOKO, Njombé, arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral pour un montant TTC de **Dix Neuf Millions Neuf Cent Cinquante Sept Mille Cent Huit (19 957 108,)** FCFA et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 10 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NGONGOLLOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KEN-ROUTELOT 3: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU MARCHE CENTRAL DE BAYOMEN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n 001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 03/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 du 10 juillet 2019, pour les travaux de de trois forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution n° 02 du 30 Septembre 2019 de la CDP/M

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande de l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Attribution	LOT	Montant HT (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
1	GROUPE ANA BP : Tél : 696258866	LOT 1 LOT 2 LOT 3	19 990 800	23 839 029	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°018/D/FEICOM/DG DU 19 SEPTEMBRE 2019 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE
MONTAGE ET D'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 22 MAI 2019 pour la réalisation des travaux de montage et d'édition du rapport annuel 2018 du FEICOM

DECIDE:

Article 1er : l'Etablissement IPEC BP : 5087 Yaoundé-Cameroun, TEL : (237) 699 74 47 47 est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 22 mai 2019** pour la réalisation des travaux de montage et d'édition du rapport annuel 2018 du FEICOM, pour un montant de **vingt-huit millions cinq cent quarante mille deux (28 540 002) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison **de dix (10) jours**, à compter de la date de délivrance du « Bon à tire ».

Article 2 : Le Responsable dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°020/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE TABLES BANCS + BUREAUX DE MAITRE A ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SNELL DDANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juriet 2004 fixant ies règies applicables aux communes ;
Vu La Loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;
Le Décret N 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALMI NGONG IRENEE aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000040182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire a l'issue du scrutin Municipal du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marches auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'arrondissement
Vu la Circulaire N° oot/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Vu la Circulaire N° oo4/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
Vu La Circulaire N°001/C//M1NFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;
Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C/PENJA/PENJNCI PM /2019 DU 18 Juillet 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes équipées de tables bancs + bureaux de maitre à l'école publique du quartier Shen dans l'arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral

DECIDE :

Article 1er : : Les ETS MUSEC BP 4316 Douala Tel : : 699 41 51 25 ont été retenus comme adjudicataire de l'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe équipées de tables bancs + bureaux de maîtres à l'école publique du Quartier Shell, Njombé, arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral pour un montant Trente Millions Neuf Cent Soixante Neuf Mille Huit Mille Sept Cent Soixante Dix-huit (30 968 778) FCFA en TTC set pour un délai d'exécution de Cent Vingt jours (120) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°022/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu La Loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;
Le Décret N 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALMI NGONG IRENEE aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000040182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'arrondissement
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
Vu La Circulaire N°001/C//M1NFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;
Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/PENJA/PENJA/CIPM /2019 DU 18 Juillet 2019 pour les travaux de construction d'une salle de classe à l'école maternelle publique bilingue de Mouatchom, dans la commune de Penja, arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral

DECIDE :

Article 1er : Les ETS MUSEC BP 4316 Douala Tel : 699 415 125 ; ont été retenus comme adjudicataire de l'Appel d'Offre relatif aux travaux de construction d'une salle de classe à l'école maternelle publique bilingue de Mouatchom, dans la commune de Penja, arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral pour un montant TTC de Dix Millions Quatre Cent Quatre Vingt Trois Mille Neuf Quatre Vingt Douze (10 483 992) FCFA en TTC, et pour un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N°014/D/C.16/SP/2019 DU 09/08/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010 /AONO/PREFET MOUNGO/MINADER/CDPM/2019 DU 05 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE NKONGSAMBA SET, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALIM NGONG Irénée au poste de Préfet du Département du Moungo

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considération La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Considération le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°010/AONO/PREFET MOUNGO/MINADER/CDPM/2019 du 05 juillet 2019 pour les travaux de réhabilitation de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Nkongsamba ler, Département du Moungo, Région du Littoral.;

Considération le procès-verbal d'attribution de la CDPM du 1e août 2019...

DECIDE :

Article 1er : : L 'ETS LE PIONNIER PLUS, B.P : 184 Nkongsamba; a été retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N010/AONO/PREFET MOUNGO/MINADER/CDPM/2019 du 05 juillet 2019 pour les travaux de réhabilitation de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Nkongsamba er, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant TTC de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-neuf (19 998 229) FCFA et pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 9 Aout 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N°012/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009 /AONO/C.16/CDPM/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE EBOM AU PK 1+200 DE LA-ROUTE COMMUNALE ABANG-MOUMEKENG, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL..

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALIM NGONG Irénée au poste de Préfet du Département du Moungo

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considération La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Considération la DEMANDE DE COTATION N°009 /AONO/C.16/CDPM/2019 relatif aux travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Ebom au PK 1+200 de la route communale Abang-Moumekeng, dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral ;

Considération le procès-verbal de proposition d'attribution de la CDPM du 10 juillet 2019.

DECIDE :

Article 1er : **L'ETS KUNDUNA SARL, Tél : 676 60 35 94** ; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES 009/AONO/C.16/CDPM/2019 relatif aux travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Ebom au PK 1+200 de la route communale Abang-Moumekeng, dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant **TTC de vingt-trois millions cent six mille neuf cent cinquante-trois (23106 953) FCFA et pour un délai d'exécution de cent vingt jours (120) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 26 Juillet 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°018/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL I.H À LA SAR/SM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu La Loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;
Le Décret N 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALMI NGONG IRENEE aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000040182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'arrondissement
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
Vu La Circulaire N°001/C//M1NFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;
Considérant L'Avis de Demande de Cotation N°008/C/PENJA/PENJA/CIPM 12019 DU 13 Août 2019 pour l'acquisition d'une machine à bois Sept opérations avec ses accessoires à la SAR/SM de Njombé-Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral

DECIDE :

Article 1er : **M.M.B.A SARL BP : 1768 Douala Tel : 33 42 82 66** ont été retenus comme adjudicataire de l'Avis de Demande de Cotation N° 009/AONO/C/PENJA/PENJA/CIPM /2019 DU 13 Août 2019 pour l'équipement en matériels IH à la SAR/SM de Njombé-Penja, Arrondissement de Njombé-Penja. Département du Moungo, Région du littoral au montant de **Douze Millions Neuf Cent Cinquante Six Mille Cinq Cent Douze (12 956 512) FCFA en TTC, et pour un délai d'exécution de Soixante (60) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°017/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UNE MACHINE A BOIS SEPT OPERATIONS AVEC SES ACCESSOIRES ALA SARJSM DE NJOMBE-PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu La Loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;
Le Décret N 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALMI NGONG IRENEE aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000040182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'arrondissement
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
Vu La Circulaire N°001/C//MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;
Considérant L'Avis de Demande de Cotation N°008/C/PENJA/PENJA/CIPM 12019 DU 13 Août 2019 pour l'acquisition d'une machine à bois Sept opérations avec ses accessoires à la SAR/SM de Njombé-Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral

DECIDE :

Article 1er : M.M.B.A SARL BP : 1768 Douala Tel : : 33 42 82 66 ont été retenus comme adjudicataire de l'Avis de Demande de Cotation N° 008/AONO/C/PENJA/PENJA/CIPM /2019 DU 13 Août 2019 pour l'acquisition d'une machine à bois Sept opérations avec ses accessoires à la SAR/SM de Njombé-Penja. Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral au montant de **Seize Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Vingt Deux (16 999 922) FCFA en TTC, et pour un délai d'exécution de Soixante (60) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE PENJA

DECISION N°019/D/C/PJA/SC/2019 DU 18/09/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C/PENJA/CIPM/2019 DU 13 AOÛT 2019 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CSI DE NJOMBÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La Loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009, portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Le Décret N 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALMI NGONG IRENEE aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000040182/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013, Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 30 Septembre 2013 de la Commune de Penja

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'arrondissement

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu La Circulaire N°001/C//M1NFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2019;

Considérant L'Avis de Demande de Cotation N°007AONO/C/PENJA/PENJA/CIPM /2019 DU 13 Août 2019 pour l'équipement en matériel médical du CSI de Njombé, arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral

DECIDE :

Article 1er : Les ETS LA ROSIERE BP 79 Edéa Tel : : 699 79 58 63 ont été retenus comme adjudicataire de l'Avis de Demande de Cotation N° 007AONO/C/PENJA/PENJA/CIPM /2019 DU 13 Août 2019 pour l'équipement en matériel médical du CSI de Njombé, arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral pour un montant de **Sept Millions Neuf Cent Quarante Six Mille Cent Soixante (7 946 160) FCFA en TTC, et pour un délai d'exécution de Vingt jours (20) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PENJA le 18 Septembre 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N°011/D/C.16/SP/2019 DU 26/07/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT5E LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.16/CDPM/2019 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE INFORMATIQUE EN TECHNOLOGIE TYPE N-COMPUTING ET MOBILIER AU LYCÉE TECHNIQUE DE SOUZA, ARRONDISSEMENT DE FIKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO. RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALIM NGONG Irénée au poste de Préfet du Département du Moungo

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considération La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Considération la DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.16/CDPM/2019 relative à l'équipement de la salle informatique en Technologie Type N-Computing et mobilier au Lycée Technique de Souza, Arrondissement de Fiko, Département du Moungo, Région du Littoral:

Considération le procès-verbal d'ouverture des offres de la CDPM du 04 juillet 2019.

DECIDE :

Article 1er : L'ETS PEACE & CO ; a été retenu comme adjudicataire de la DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.16/CDPM/2019 relative à l'équipement de la salle informatique en Technologie Type N-Computing et mobilier au Lycée Technique de Souza, Arrondissement de Fiko, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant **TTC de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix huit mille deux cent vingt-cinq (19 998 225) FCFA et pour un délai d'exécution de soixante jours (60) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 26 Juillet 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

COMMUNE DE SOA

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM /2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... 15. ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur. 15. AMENDMENT TO THE BID INVITATION Optional additives may be made to this DAO in compliance with applicable regulations.
	Lire plutot 15- COUT PREVISIONNEL Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quinze millions (15 000 000) Francs CFA. 15- ESTIMATED COST After previous studies the estimated cost of the project is fifteen millions (15.000.000) Francs CFA. 16- ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur. 15. AMENDMENT TO THE BID INVITATION Optional additives may be made to this DAO in compliance with applicable regulations.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase). L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 02 Septembre 2019 à partir de 13 h, heure locale dans la salle des Actes de la Commune de SOA par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

2 Ouverture des Plis
Lire plutot

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **24 Septembre 2019 à partir de 13 h**, heure locale dans la salle des Actes de la Commune de SOA par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

3 Critères d'évaluation
Au lieu de ...
Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièce non-conforme aux prescriptions du DAO ;
- b) Offre technique incomplète pour :
 - b1) *Non production de l'attestation d'inscription à l'ONIGC du Chef de mission;*
 - b2) *Absence d'un chef de mission Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, cinq (05) années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets d'entretien de voiries urbaines ;*
 - b4) *Non justification du contrôle au cours des dix dernières années d'au moins un projet d'entretien de voiries urbaines de montant supérieur ou égal à 100 millions ;*
 - b5) *Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique pour les BET n'ayant pas de laboratoire géotechnique agréé ou absence de la copie de l'agrément pour les BET qui en disposent ;*
 - b6) *Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;*
- c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Découverte d'un double statut (Entrepreneur et BET) dans les activités du soumissionnaire
- g) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Absence du sous-détail d'un prix quantifié.

Lire plutot
Critères éliminatoires

- a) Offre technique incomplète pour :
 - a1) *Non production de l'attestation d'inscription à l'ONIGC du Chef de mission;*
 - a2) *Absence d'un chef de mission Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, cinq (05) années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets d'entretien de voiries urbaines ;*
 - a3) *Non justification du contrôle au cours des dix dernières années d'au moins un projet d'entretien de voiries urbaines de montant supérieur ou égal à 100 millions ;*
 - a4) *Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique pour les BET n'ayant pas de laboratoire géotechnique agréé ou absence de la copie de l'agrément pour les BET qui en disposent ;*
 - a5) *Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;*
- b) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- c) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- e) Découverte d'un double statut (Entrepreneur et BET) dans les activités du soumissionnaire
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) Absence de la caution de soumission du dossier administratif

4	Renseignements Complémentaires
	Au lieu de ... 1- <u>Contacts pour des dénonciations relatives aux actes de corruption</u> NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48" NB : For any act of corruption, please call or send an SMS to the MINMAP at the following numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48.
	Lire plutot NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la Commission Nationale Anti-corruption suivant : 1517 NB : For any act of corruption, please call the freephone number of following national anti-corruption commission: 1517

5	Autres
	Au lieu de ... 1- <u>Appréciation de la force majeure par le Maître d'Ouvrage dans le CCAP</u> Article 28 : Risques, réserves et cas de force majeure Les cas de force majeure s'étendent aux effets des catastrophes naturelles ou tout autre événement que le cocontractant ne pouvait raisonnablement ni prévoir, ni éviter et dont les circonstances rendent l'exécution des prestations impossible et pas seulement plus onéreuse. Le cocontractant informera le Maître d'Ouvrage par écrit dans un délai de huit (08) jours de tout cas de force majeure. Dès qu'une information sera confirmée par le Maître d'ouvrage, le cocontractant pourra se voir dégagé de toutes responsabilités pour manquement au respect de ses engagements. Dans tous les cas, il appartient au Maître d'ouvrage d'apprécier les cas de force majeure et les preuves apportées par le cocontractant. 1- <u>Introduction de la date, ainsi des heures de remise et d'ouverture des plis dans le RPAO</u> 3. Offre financière (volume 3) Chaque offre financière comprendra les pièces suivantes : - la soumission timbrée (voir modèle joint) ; - le bordereau des prix unitaires signé avec indication des prix en chiffres et en lettres hors taxes. Le bordereau doit être complet. - le détail estimatif avec indication des montants hors taxes et toutes taxes comprises ; - le sous détail des prix. Les montants des offres financières seront exprimés en francs CFA, en chiffres et en lettres Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en 7 (sept) exemplaires (un original et quatre copies marqués comme tels) devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune au plus tard le ----- à ----- heure locale. Elle devra être déposée contre récépissé. Aucune soumission régulièrement déposée ne peut être retirée, complétée ou modifiée.

5 Autres**Lire plutot****Article 28 : Risques, réserves et cas de force majeure**

Les cas de force majeure s'étendent aux effets des catastrophes naturelles ou tout autre événement que le cocontractant ne pouvait raisonnablement ni prévoir, ni éviter et dont les circonstances rendent l'exécution des prestations impossible et pas seulement plus onéreuse.

Le cocontractant informera le Maître d'Ouvrage par écrit dans un délai de huit (08) jours de tout cas de force majeure. Dès qu'une information sera confirmée par le Maître d'ouvrage, le cocontractant pourra se voir dégagé de toutes responsabilités pour manquement au respect de ses engagements.

Dans tous les cas, il appartient au Maître d'ouvrage d'apprécier les cas de force majeure et les preuves apportées par le cocontractant.

Article 28 : Risques, réserves et cas de force majeure Les cas de force majeure s'étendent aux effets des catastrophes naturelles ou tout autre événement que le cocontractant ne pouvait raisonnablement ni prévoir, ni éviter et dont les circonstances rendent l'exécution des prestations impossible et pas seulement plus onéreuse.

Le cocontractant informera le Maître d'Ouvrage par écrit dans un délai de huit (08) jours de tout cas de force majeure. Dès qu'une information sera confirmée par le Maître d'ouvrage, le cocontractant pourra se voir dégagé de toutes responsabilités pour manquement au respect de ses engagements.

Introduction de la date, ainsi des heures de remise et d'ouverture des plis dans le RPAO**3. Offre financière (volume 3)**

Chaque offre financière comprendra les pièces suivantes :

- la soumission timbrée (voir modèle joint) ;
- le bordereau des prix unitaires signé avec indication des prix en chiffres et en lettres hors taxes. Le bordereau doit être complet.
- le détail estimatif avec indication des montants hors taxes et toutes taxes comprises ;
- le sous détail des prix.

Les montants des offres financières seront exprimés en francs CFA, en chiffres et en lettres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en 7 (sept) exemplaires (un original et quatre copies marqués comme tels) devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune au plus tard le **24 Septembre 2019 à 13 heures** heure locale. Elle devra être déposée contre récépissé.

Aucune soumission régulièrement déposée ne peut être retirée, complétée ou modifiée.

SOA le 20 Septembre 2019

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE D'OMBESSA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CIPM/C/OMB/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE
WASSE-BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION
DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien routier pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2019, le Maire de la commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route Wassé-Bouraka avec pose de buses (12,100 Km), commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Montant prévisionnel du marché : 76 525 706 (Soixante Seize millions Cinq Cent Vingt Cinq Mille Sept Cent Six) F CFA (TTC)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, constitués en un lot unique consisteront en l'élimination des points critiques sur les routes rurales concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Équipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit également d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mis en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux sont subdivisés en deux (02) grands groupes ainsi qu'il suit :

Groupe 1 : travaux manuels

(Exécutés par les comités de route et les structures communautaires)

- Débroussaillage ;
- Curage des buses ;
- Curage des ouvrages existants (ponts et ponts semi-définitifs);
- Construction des fossés maçonnés ;
- Construction d'une cunette ;
- Etc.

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Mise en forme de la plateforme ;
- Élargissement de la chaussée par endroits ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Pose des ouvrages hydrauliques transversaux ;

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du marché : 76 525 706 (Soixante Seize millions Cinq Cent Vingt Cinq Mille Sept Cent Six) F CFA (TTC).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et Travaux Publics. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du Fonds Routier, Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Ombessa, Service de la passation des marchés.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie d'Ombessa, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de soixante **mille (60 000)francs CFA** auprès de la recette municipale de la Mairie d'Ombessa. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.**

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune d'Ombessa, au plus tard **le 14 Octobre 2019 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CIPM/C/OMB/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019
EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE
WASSE-BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU
CENTRE.**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FONDS ROUTIER, EXERCICE 2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

LIGNES :

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 530 514 F CFA (d'Un Millions Cinq Cent Trente Mille Cinq Cent Quatorze Francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de cinq (05) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 14 Octobre 2019 à 13 heures** précises à la Mairie d'Ombessa, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis ;
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
 - Offre financière incomplète ;
 - Établissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours de l'exercice 2018.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

Les principaux critères de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur ;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%).
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Ombessa.

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE D'OMBESSA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CIPM/C/OMB/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE LYCEE
TECHNIQUE D'OMBESSA-LIMITE NYAMANGA AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE
D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP,
EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien routier pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2019, le Maire de la commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route Lycée technique d'Ombessa-limite Nyamanga avec pose de buses (7,2 Km).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, constitués en un lot unique consisteront en l'élimination des points critiques sur les routes rurales concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Équipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit également d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mis en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux sont subdivisés en deux (02) grands groupes ainsi qu'il suit :

Groupe 1 : travaux manuels,

(Exécutés par les comités de route et les structures communautaires)

- ? Débroussaillage ;
- ? Curage des buses ;
- ? Curage des ouvrages existants (ponts et ponts semi-définitifs);

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- ? Mise en forme de la plateforme ;
- ? Élargissement de la chaussée par endroits ;
- ? Remblais provenant d'emprunt ;
- ? Purge
- ? Pose des ouvrages hydrauliques transversaux ;

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 27 777 700 FCFA (vingt sept millions sept soixante dix sept mille sept cent) francs Cfa

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2019 du Ministère des Travaux Publics.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Ombessa, Service de la passation des marchés.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie d'Ombessa, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la Commune d'Ombessa. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

- **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volume ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marqués comme tel, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la mairie d'Ombessa, au plus tard **le 14 Octobre 2019 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 10 /AONO/CIPM/C/OMB/2019 DU 20 SEPTEMBRE 2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE LYCÉE TECHNIQUE D'OMBESSA-LIMITE NYAMANGA AVEC POSE DE BUSES (7,2 Km) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION CENTRE

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de 30 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 555 560F CFA (Cinq Cent Cinquante Cinq Mille Cinq Cent Soixante Francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de 90 jours et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 14 Octobre 2019 à 13 heures précises** à la Mairie d'Ombessa en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- Première étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- Deuxième étape : Evaluation technique des offres administratives conformes ;
- Troisième étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif non-conforme ;
- Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-exécution au cours des cinq dernières années d'au moins un (01) marché de travaux de construction ou d'entretien des routes d'un montant supérieur ou égal à 30 Millions FCFA TTC. (joindre PV de réception des travaux)
- Non satisfaction d'au moins 7 critères de qualification.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 50 000 000 FCFA (oui/non)
2. Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 25 000 000 FCFA (oui/non)
3. Attestation de visite des lieux signée par l'ordonnateur du crédit (Modèle joint) (oui/non)
4. Analyse des prestations à effectuer (oui/non)
5. Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)
6. Organisation du chantier en équipes (oui/non)
7. Justification de la propriété du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)
8. Chef de chantier de niveau de base au moins de Technicien Supérieur de GC (oui/non) (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)
9. Expérience dans le domaine de réalisation des travaux routiers du Chef de chantier : au moins trois (03) ans (oui/non) (joindre CV).
10. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non)

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la commune d'Ombessa.

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com